



Treasury Board of Canada
Secretariat

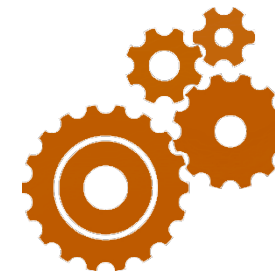
Secrétariat du Conseil du Trésor
du Canada

Canada

Secrétariat du Conseil du Trésor ensemble de politiques en matière de gestion de matériel

SCT Secteur des services acquis and des actifs – Gestion de matériel

ICAGM - 2019



Aperçu

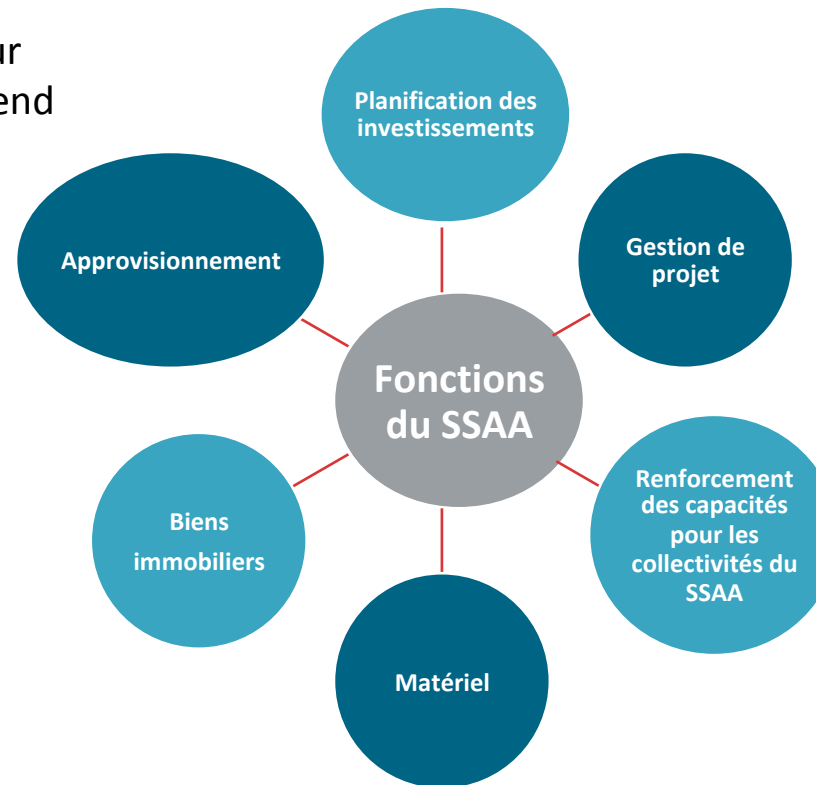
- Réinitialisation de l'ensemble des Politiques (REP) sur la gestion du matériel du SCT
 - Contexte
 - Changements et mises à jour prévues pour l'ensemble des politiques sur la gestion du matériel du CT
- Groupes de travail sur la gestion du matériel
- Guide sur la gestion du matériel
- Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) et l'ensemble des politiques sur la gestion du matériel

Ensemble de politiques actuel en matière de gestion des actifs et des services

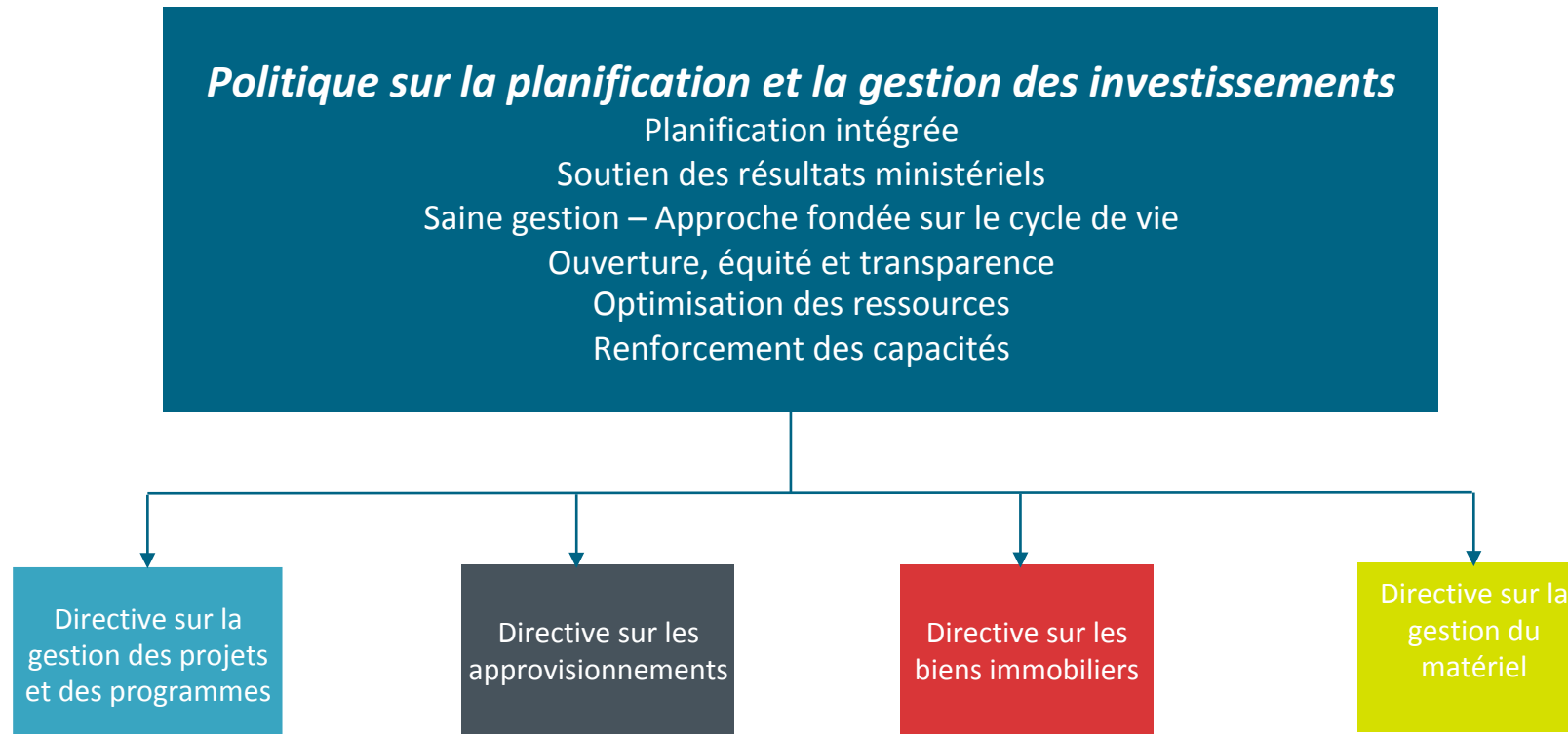
- Les politiques du Conseil du Trésor en matière de gestion des services acquis et des actifs établissent les lignes directrices afin de s'assurer que la tenue de ces activités fournit une optimisation des ressources et une saine gestion
- L'ensemble de politiques actuel pour le Secteur des services acquis et des actifs (SSAA) comprend les éléments suivants :
 - 1 cadre de travail
 - 8 politiques
 - 6 normes
 - 7 directives
 - 12 lignes directrices

34 instruments de politique du SSAA

 - 22 éléments obligatoires
 - 12 éléments non obligatoires
- *La Politique sur les services communs est également dirigée par le SSAA.*
- Le SSAA s'efforce de mettre en place et de maintenir des collectivités professionnelles dynamiques.



Ensemble de politiques proposé du SSAA



- Huit politiques du SSAA sont regroupées en une politique – la Politique sur la planification et la gestion des investissements
- La politique est appuyée par quatre directives de secteur fonctionnel comportant des procédures obligatoires.
- Les limites d’approbation du CT pour les projets, les transactions des biens immobiliers et les contrats sont abordées dans la politique et les directives fonctionnelles correspondantes, le cas échéant.

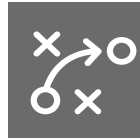
Une approche progressive de la réinitialisation des politiques

Phase 1 (Approbation reçue avril 2019)



A. Nouvelle politique et gestion de projets

- Nouvelle *Politique sur la gestion des investissements* pour renforcer la planification et la gestion du cycle de vie des actifs, des investissements et des projets.
- Nouvelle *Directive sur la gestion des projets et des programmes* pour cadrer avec les politiques de TI et officialiser les pratiques exemplaires de gestion.



B. Gestion interne

- Modifications à la *Politique sur les marchés* pour augmenter les limites de passation de marchés et exiger des réflexions sur l'accessibilité.
- Abrogation de la *Politique* sur l'examen des acquisitions.
- Mises à jour techniques à la *Politique sur la gestion des biens immobiliers*.

Phase 2 (2019/2020)



A. Approvisionnement

- Nouvelle *Directive sur la gestion de l'approvisionnement* et autres conseils, procédures et outils
- Mises à jour à la *Politique sur la planification et la gestion des investissements*, au besoin.



B. Actifs

- Nouvelle *Directive sur la gestion des biens immobiliers*.
- Nouvelle *Directive sur la gestion du matériel*.
- Mises à jour à la *Politique sur la planification et la gestion des investissements*, au besoin.
- L'annulation de la *Politique sur les services communs*

Architecture de la Politique sur la gestion du matériel

Ensemble des politiques actuelles sur la gestion du matériel

Politique sur la gestion du matériel

- *Directive sur les marchandises contrôlées*
- *Directive sur l'aliénation du matériel en surplus*
- *Directive sur la gestion du parc automobile : Voitures de fonction*
- *Directive sur la gestion du parc automobile : Véhicules légers*

Appuie le Cadre de politique sur la gestion des actifs et services acquis



Ensemble de politiques proposées sur la gestion du matériel

Directive sur la gestion du matériel

- *Procédures obligatoires pour la gestion du parc automobile des véhicules terrestres*
- *Procédures obligatoires pour la gestion des biens contrôlés*

Appuie la Politique sur la planification et la gestion des investissements

Haut fonctionnaire désigné pour la gestion du matériel



Cadre de gestion



Conseils à
l'administrateur général

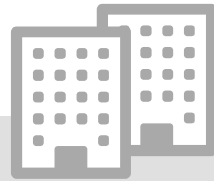


Capacité de l'effectif

Renforcement des capacités

Les règlements mettent de l'avant le renforcement de la capacité en l'intégrant de manière explicite aux responsabilités de plusieurs postes de la haute direction

Capacités des ministères



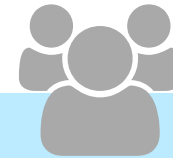
Administrateurs généraux

S'assurer que les systèmes et les processus sont convenables (par exemple, permettent la gestion efficace du cycle de vie)

CSD

Mettre l'accent sur le soutien de la collectivité, la prestation de conseils à l'administrateur général et la création d'un cadre pour la fonction dans le ministère

Capacité de l'effectif



Contrôleur général

Appuyer le perfectionnement professionnel et le développement du leadership dans l'ensemble des collectivités fonctionnelles du GC.

CSD

Cerner les besoins de connaissances, de compétences et d'expérience au sein du ministère et y répondre

Thèmes liés à la gestion du matériel

Écologisation

- Harmonisation avec la Stratégie pour un gouvernement vert en renforçant les considérations environnementales dans les résultats escomptés, la mesure du rendement et la gestion du cycle de vie.
- Écologisation accrue du parc automobile, en plus de l'ajout récent d'exigences relatives à l'approvisionnement écologique pour le parc de voitures de fonction,.
- Plus grande importance accordée à la réutilisation et à la remise en état d'articles spécialisés et de grande valeur.

Promotion d'une approche intégrée

- Promouvoir le transfert d'actifs entre les ministères.
- Veiller à ce que tout le mobilier excédentaire et les articles de faible valeur soient offerts aux autres ministères avant l'aliénation hors de la compétence fédérale.

Thèmes liés à la gestion du matériel

Aliénation

- Besoin clairement indiqué de repérer le matériel excédentaire
- Orientation sur les actifs liés aux programmes qui prennent fin ou qui sont transférés à d'autres ministères
- Clarification et révision du droit de préemption pour le Programme des ordinateurs pour les écoles. Offre des ordinateurs excédentaires relevant de la compétence fédérale avant d'invoquer le droit de préemption des SFCA
- Coordination de l'aliénation et du don selon le tableau sur la durée de vie prévue

Fonctionnement et entretiens

- Exigence d'exercices d'inventaire plus fort
- Direction pour les biens patrimoniaux
- Utilisations personnelle des biens

Marchandises contrôlées

- Mise à jour des définitions
- Précision des rôles et des responsabilités
- Clarification des exigences

Groupes de travail sur la gestion du matériel du SCT

Groupe de travail sur la gestion du matériel

- Groupe de travail sur le patrimoine, la culture et les artefacts autochtones
- Groupe de travail sur le mobilier, l'ameublement et l'équipement de bureau
- Groupe de travail sur l'équipement scientifique
- Groupe de travail sur les drones
- Groupe de travail sur la propriété intellectuelle
- Groupe de travail sur le transfert et l'aliénation des biens

Groupe de travail sur la gestion du parc automobile

- Groupe de travail sur les véhicules de fonction
- Groupe de travail sur les véhicules commerciaux
- Groupe de travail sur les véhicules hors route
- Groupe de travail sur l'équipement de construction

Guide sur la gestion du matériel du SCT

Mettre à jour le Guide sur la gestion du parc automobile du SCT

- Rédiger également des directives sur ce qui suit :
 - Véhicules commerciaux
 - Véhicules hors route
 - Véhicules de fonction
 - Équipement de construction

Mettre à jour le Guide de gestion du matériel du SCT

- Rédiger également des directives sur ce qui suit :
 - Patrimoine, culture et artefacts autochtones
 - Équipement scientifique
 - Mobilier, ameublement et équipement de bureau
 - Administration des drones
 - Propriété intellectuelle

CRG

Qui? Quoi? Quand?

Pourquoi? Comment?

Qu'est-ce que le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)

- Il a été établi en 2003.
- Un cadre d'excellence en gestion, accompagné d'une évaluation annuelle des pratiques de gestion et du rendement dans la plupart des ministères et organismes fédéraux du gouvernement du Canada.
- Le CRG énonce les attentes en matière de saine gestion du secteur public, afin d'appuyer la responsabilisation de gestion des administrateurs généraux et d'améliorer les pratiques de gestion à l'échelle du gouvernement.
- En tant qu'organisme central, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) est responsable des évaluations du CRG dans les ministères et organismes fédéraux. Le CRG est un outil de surveillance de la gestion clé utilisé par le SCT dans le cadre de sa fonction de conseil de gestion, afin de veiller à ce que les ministères et les organismes fédéraux soient bien gérés, responsables et que les ressources soient affectées pour atteindre les résultats.

CRG

CRG et composante de gestion du SSAA

Aperçu de la méthodologie du CRG

La saine gestion des services et des biens acquis touche plusieurs secteurs opérationnels interreliés au sein du gouvernement du Canada, y compris la planification et la gestion des investissements, des projets, de l'approvisionnement, des biens immobiliers et des biens matériels



Qui est évalué pour la gestion du matériel?

- Le processus d'évaluation du CRG comprend un examen annuel des pratiques de gestion et du rendement dans les petits et grands ministères et organismes du gouvernement fédéral.
- 11 ministères et organismes sont évalués en fonction de leur gestion du matériel :

ASFC	EDSC	SPAC
SSC	AMC	GRC
MPO	Santé Canada	SPC
MDN	Parcs Canada	

Comment ça fonctionne?

- Chaque composante de gestion (CG) comporte une méthodologie.
 - Les méthodologies de CG sont élaborées par des experts en la matière dans les centres de politiques du SCT, en consultation avec leurs collectivités fonctionnelles dans les ministères et organismes.
 - Les méthodologies décrivent les mesures de rendement précises utilisées dans l'évaluation et précisent ce qui doit être présenté sous forme de documents justificatifs.
 - La CG dépend de l'utilisation des questionnaires remplis dans le [Portail du CRG](#), ainsi que des données extraites des systèmes centraux.
- Le CRG est un processus d'évaluation fondé sur des données probantes, dans le cadre duquel les ministères et les organismes sont tenus d'étayer leurs réponses par des documents.

CRG

Résultats et rapports du CRG

- Lorsque les résultats du CRG sont communiqués aux ministères participants, ils donnent un aperçu de l'état des pratiques de gestion et du rendement à l'échelle du gouvernement fédéral, tant pour chaque organisme que pour l'ensemble du gouvernement.
- Pour chaque organisation, les résultats contiennent des observations du SCT sur la question de savoir si le rendement de l'organisation répond aux attentes relatives aux mesures particulières évaluées, et sur les possibilités d'amélioration.
 - Chaque ministère ou organisme reçoit un rapport d'évaluation du CRG adapté, qui souligne son rendement dans les CG sur lesquelles l'organisation est évaluée.
- Tous les ministères et organismes évalués reçoivent également un rapport pangouvernemental qui présente une perspective plus large des résultats du CRG.

CRG

Comment les résultats du CRG sont-ils utilisés?

- Les résultats du CRG aident les organisations à améliorer continuellement leurs capacités de gestion, leur efficacité et leur efficacité.
- Les administrateurs généraux et les gestionnaires ministériels utilisent les résultats de l'évaluation du CRG pour :
 - comprendre la capacité de gestion;
 - déterminer quels secteurs fonctionnent bien ou ceux qui peuvent nécessiter une attention particulière;
 - donner aux administrateurs généraux de l'information pour comparer leur rendement au rendement à l'échelle du gouvernement et mettre en œuvre des changements positifs au sein de leur organisation.
- Le SCT utilise les résultats du CRG pour :
 - obtenir une vue d'ensemble de l'état des pratiques de gestion et des défis au sein du gouvernement fédéral;
 - surveiller la conformité envers les politiques et leur mise en œuvre à l'échelle du gouvernement;
 - faire le suivi des progrès réalisés à l'égard des priorités de gestion et des initiatives de transformation à l'échelle du gouvernement.

CRG

Questions sur la gestion du matériel dans le CRG

- Avant 2018-2019, il y avait huit questions sur la gestion du matériel.
- Ce nombre a été réduit aux cinq questions suivantes :
 - Le ministère ou l'organisme a-t-il examiné l'efficacité de son cadre de gestion du matériel et apporté des changements au besoin?
 - Le ministère ou l'organisme disposait-il de renseignements complets et exacts sur les biens matériels?
 - En ce qui concerne ses stocks de matériel, le ministère ou l'organisme a-t-il élaboré des stratégies d'acquisition, de maintenance et d'aliénation qui tiennent compte de l'information sur le rendement des biens, des besoins continus du programme, de l'optimisation des ressources et des priorités du gouvernement?
 - La prise de décisions a-t-elle été éclairée par des indicateurs de rendement pour tous les domaines énumérés ci-dessous afin de déterminer dans quelle mesure son matériel répond aux exigences du programme (condition physique, fonctionnalité, utilisation, rendement financier, **incidence environnementale**.)
 - Quel est le pourcentage de véhicules du parc automobile ministériel immatriculé au Canada dont les relevés d'odomètre sont mis à jour au moins une fois par mois?

Ce à quoi vous pouvez vous attendre pour l'avenir

- Mobilisation accrue avec les ministères
 - ❑ Deux séances officielles de mobilisation pour discuter de la méthodologie
- Aucun changement important aux questions liées à la gestion du matériel
- Nombre de questions demeurant le même
- Plus grande clarté pour les questions posées
- Suppression de la question sur les relevés d'odomètre et remplacement par une question plus approfondie sur le suivi de l'information obligatoire sur les véhicules du parc automobile.

Calendrier pour le cycle du CRG 2019-2020

- Fin mai 2019 : Réunion interministérielle
 - Bilan/résultats de l'année dernière
 - Discussions préliminaires sur la nouvelle méthodologie
- Début/mi juillet 2019 : Réunion interministérielle
 - Méthodologie proposée/concordance partagée
 - Contribution finale des ministères et organismes
- Fin août 2019 : Nouvelle méthodologie terminée
- Mi/fin septembre 2019 : Lancement du CRG 2019-2020
- Novembre-décembre 2019 : 1^{re} série d'évaluations
- Février 2020 : Dernière série d'évaluations

Merci - Questions

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Sector des services acquis et des actifs, Division de la politique des biens immobiliers et du matériel

Philip Jacobson

Philip.Jacobson@TBS-SCT.GC.CA

613-277-3188

Maurice Vodon

Maurice.Vodon@TBS-SCT.GC.CA

613-291-0821

Zicky Hammud

Zicky.Hammud@TBS-SCT.GC.CA

613-291-9056